

## **Pourquoi 59 % des Français ont-ils déjà dû renoncer à des soins ?**

*Coût, délai d'attente, peur du diagnostic... Un sondage réalisé par OpinionWay pour « Les Echos » et Harmonie Mutuelle décrypte les raisons qui poussent une majorité de Français à ne pas se soigner.*

Payer des actes médicaux serait-il un luxe ? Au regard du sondage « Les Français et le renoncement aux soins », réalisé par OpinionWay pour « Les Echos » et Harmonie Mutuelle, il apparaît que l'argument financier constitue la première raison justifiant de ne pas se soigner. Sur les 59 % de répondants qui confient avoir déjà dû renoncer à des soins médicaux, 29 % invoquent le manque d'argent. Chez les jeunes actifs de 25 à 34 ans, ce chiffre s'élève à 37 %, et les CSP + sont, eux aussi, concernés, puisque 26 % d'entre eux avancent également les raisons financières comme frein aux soins.

Face aux fins de mois compliquées, [certains soins médicaux apparaissent bien superflus...](#) Ainsi, les soins dentaires sont sacrifiés en premier (61 %), suivis par le changement de lunettes (55 %), le bilan de santé complet (34 %) ou encore la consultation de cardiologie (22 %). « *En cas de précarité ou de baisse du pouvoir d'achat, les Français renoncent d'abord à ce qui leur semble le moins dommageable pour leur santé. Ce qui est préoccupant, c'est la sous-estimation, passé un certain âge, d'un bilan de santé général ou cardiologique. Confronté à une situation financière difficile, on ignore certains risques qui ne sont pas forcément perceptibles* », alerte Ronan Chastellier, sociologue.

### **Renoncement aux soins : les causes irrationnelles**

Autres éléments constituant des entraves aux soins, l'éloignement géographique (cité par 8 % des personnes interrogées), le délai d'attente trop important (24 %) et l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous aux horaires souhaités (19 %). « *L'impression de moments d'attente vertigineux avec les organismes médicaux joue comme un repoussoir pour tous ceux qui n'ont pas de flexibilité et de capacité à s'organiser* », analyse Ronan Chastellier, ajoutant que « *si ce sont les salariés qui en pâtissent en chef, le délai d'attente et la difficulté à obtenir un rendez-vous concernent tout le monde* ».

Le renoncement aux soins peut aussi avoir une cause irrationnelle. Ainsi, 12 % des 25/34 ans, 10 % des plus de 50 ans et 10 % des CSP + concèdent que c'est la peur du diagnostic qui les éloigne du médical. De l'avis de Ronan Chastellier, on peut voir dans cette réponse le rejet d'« *une nouvelle pratique de la médecine, moins humaine, plus fonctionnaliste et plus économique, qui semble autoriser une sorte d'automédication via les sites médicaux ou les réseaux sociaux* ».

### **Diminution du temps de travail**

En revanche, que dire des comportements irresponsables de certains 25/34 ans, qui renoncent aux soins pour préserver leur budget sortie (29 %), partir en vacances (25 %), faire du shopping (22 %)... ou acquérir un nouveau smartphone (22 %) ? « *On croyait les dépenses de santé un peu à part, mais dans une société largement consumériste, certains mettent en concurrence le remplacement d'une couronne dentaire et un week-end à la montagne, le renouvellement d'une paire de lunettes ou l'achat d'un écran plat. On renonce à des soins en fonction de la dernière envie du moment* », observe Ronan Chastellier.

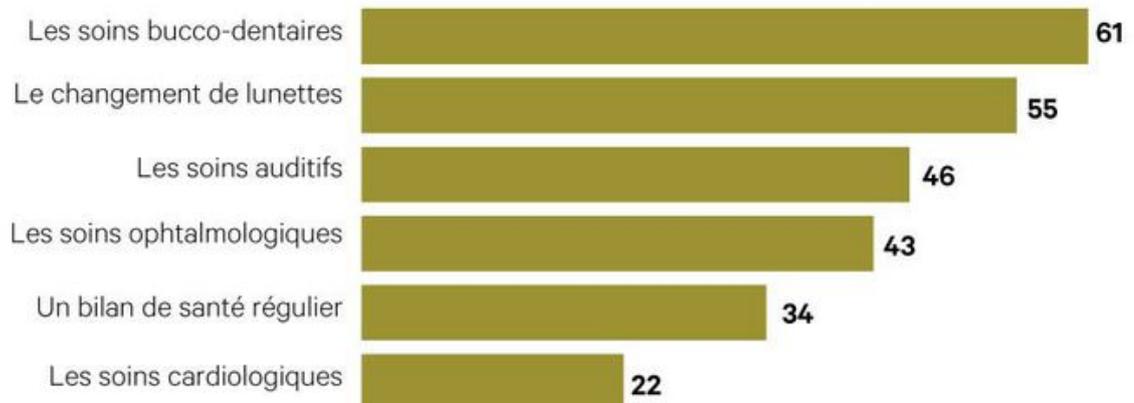
## Les Français et le renoncement aux soins

En % de réponses positives

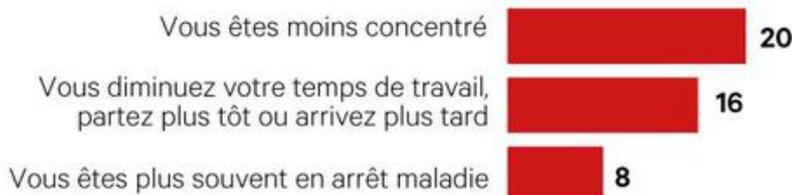
### « Vous est-il déjà arrivé de renoncer à des soins ? »



### « Le fait d'avoir un emploi précaire ou d'être faiblement rémunéré fait-il reporter à plus tard des soins ? »



### « Ce renoncement à des soins a-t-il des répercussions sur votre activité professionnelle ? »



### « Trouvez-vous pertinent que votre entreprise vous accompagne sur les questions liées à votre santé ? »



« LES ÉCHOS » / SOURCE : SONDAGE RÉALISÉ PAR OPINIONWAY POUR « LES ÉCHOS » ET HARMONIE MUTUELLE, AUPRÈS DE 1.027 PERSONNES

Quelles que soient les raisons justifiant de renoncer à des soins, les Français sont 41 % à considérer que cela a des répercussions sur leur activité professionnelle : 20 % s'estiment moins concentrés, 21 % des moins de 35 ans et 19 % des CSP + disent que cela impacte leurs horaires, 30 % des indépendants y voient la cause d'une diminution de leur temps de travail, etc. « *Il y a un coût économique, avec des impacts quantitatifs et qualitatifs sur le travail. La renonciation au soin contribue à cette fatigue généralisée, voire à une désimplication au travail* », estime le sociologue.

Dans ce contexte général, l'employeur apparaît comme un acteur essentiel : 53 % des sondés croient au rôle des entreprises dans la prévention santé, et 28 % sont demandeurs de conseils, directement sur leur lieu de travail.